

RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DU PMGMR POUR L'ANNÉE 2020

MAI 2021



Communauté métropolitaine
de Montréal

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

Le 28 janvier 2017, entré en vigueur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2015-2020 de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ce plan de deuxième génération comprend 28 mesures dont 21 sous responsabilité municipale et 7 sous responsabilité métropolitaine. 3 nouvelles mesures ont été ajoutées sous responsabilité municipale avec l'entrée en vigueur des modifications au PMGMR en juin 2020. L'année 2020 constitue la quatrième année où sont comptabilisés les résultats de l'avancement des mesures de cette version du PMGMR. En réponse à la mesure 26, la Communauté a implanté un programme métropolitain de suivi et de surveillance de la mise en œuvre du PMGMR. Pour ce faire, la Communauté a développé un questionnaire en ligne à compléter par les administrations municipales locales et régionales ayant compétence en matière de gestion des matières résiduelles.

S'appuyant sur l'information ainsi obtenue, ce rapport de suivi, réalisé à des fins de reddition de comptes dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles, présente l'état d'avancement de chacune des mesures du PMGMR. Les résultats sont regroupés en six sections : 1. Réduction à la source et réemploi (mesures 1 à 7) 2. Matières recyclables (mesures 8 à 11b) 3. Matières organiques (mesures 12 à 19) 4. Résidus domestiques dangereux, matières du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, et autres (mesures 20 à 22) 5. Information, sensibilisation et éducation (mesures 23 et 24) 6. Suivi et contrôle (mesures 25 à 29).

Rappelons qu'aux fins du présent rapport, le territoire PMGMR est composé des 82 municipalités de la Communauté, auxquelles s'ajoutent Saint-Placide et L'Épiphanie, le tout représentant plus de 4 millions de personnes réparties sur un territoire de plus de 4 360 km². Enfin, comme également demandé par le Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles, un tableau joint au présent document (annexe 1) illustre l'état de la situation au 31 décembre 2020 concernant la gestion des matières organiques et la situation des écocentres par les municipalités du territoire d'application.

Notons, par ailleurs, que plusieurs activités ont été suspendues ou réduites en 2020 en raison de la pandémie.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
1	Promouvoir les pratiques de réduction à la source des matières organiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la promotion des bonnes pratiques de réduction à la source des matières organiques. - Réduire les quantités de matières organiques gérées par les municipalités. - Réduire les quantités de matières résiduelles produites et éliminées. - Sensibiliser les citoyens, les industries, les commerces et les institutions à la problématique du gaspillage alimentaire. 	Municipalités	31 décembre 2018	71	<p>Différentes actions de promotion ont été réalisées par les municipalités. Voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Publicité pour sensibiliser à l'herbicyclage, au feuillicyclage et au compostage domestique ; - Programmes de subvention à l'achat de lames déchiqueteuses, de tondeuses écologiques ou de composteurs domestiques ; - Programmes de subvention pour les couches lavables, produits hygiéniques, sous-vêtements absorbants ; - Mise en place d'une équipe verte / patrouille verte pour faire la promotion de différentes pratiques de réduction ; - Promotion des bonnes pratiques par le biais du site internet, du bulletin municipal, des réseaux sociaux, de dépliants, de kiosques, de séances d'information et de conférences ; - Production d'un guide en 2020 sur la biodiversité en milieu résidentiel afin de sensibiliser les citoyens aux pratiques d'entretien et d'aménagement écologiques des terrains ; https://ville.lorraine.qc.ca/client_file/upload/document/developpement-durable/Environnement/GuideBiodiversite.pdf - Distribution du livre Léonard et le compostage aux élèves du primaire.
2	Favoriser l'adoption et la mise en œuvre par les municipalités de politiques internes respectant la hiérarchie des 3RV-E.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières résiduelles mises en valeur. - Augmenter la quantité de matières résiduelles recyclées 	Municipalités	31 décembre 2017	29	<p>Différentes actions ont été menées par certaines municipalités, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de Zéro Déchet pour toutes les réunions et les assemblées publiques tenues dans les bâtiments municipaux ; - Élaboration d'un guide des événements écoresponsables ; - Campagne de communication interne par des « employés-ambassadeurs » pour la valorisation des matières organiques ; - Adoption du Guide d'approvisionnement responsable. Clause spécifique ajoutée dans chaque contrat et appel d'offres ; - En lien avec la pandémie et le télétravail, révision des pratiques de gestion administrative amenant une réduction de toute la paperasse imprimée. Les signatures se font désormais électroniquement et les échanges de factures et autres sont 100 % numériques.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
		par les services municipaux. - Optimiser l'utilisation des biens et des ressources. - Responsabiliser l'ensemble des employés et des utilisateurs des services municipaux.				
3	Mieux connaître et diffuser les activités de réduction à la source et de réemploi, notamment les activités des organismes œuvrant en économie sociale.	- Diminuer la quantité de matières résiduelles produites et éliminées. - Faciliter le réemploi local et à but non lucratif. - Reconnaître la contribution des organismes locaux.	Municipalités	31 décembre 2017	59	Parmi les actions menées, notons : - Répertoire des récupérateurs mis à jour annuellement et promu dans plusieurs outils de communication ; - Informations relatives aux activités des OBNL relayées aux citoyens par l'entremise de l'infolettre de la ville ; - Partenariat avec le circuit zéro déchet, comme ambassadeur. La municipalité défraie alors les coûts d'adhésion des commerces locaux.
4	Adopter le règlement type inclus au Plan d'action métropolitain sur les sacs de plastique.	- Adhérer au Plan d'action métropolitain sur les sacs de plastique.	Municipalités	22 avril 2018	44	Sept municipalités ont un règlement en cours d'élaboration ou en processus d'adoption.
5	Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de récupération ou de réemploi.	- Augmenter le taux de valorisation des encombrants valorisables. - Favoriser la réutilisation des	Municipalités	31 décembre 2017	21	Vingt-huit municipalités ont acheminé les encombrants valorisables issus de la collecte vers une filière de récupération ou de réemploi ; Cinquante-cinq municipalités ont acheminé les encombrants valorisables reçus à l'écocentre vers une filière de récupération ou de réemploi.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
		encombrants valorisables encore utiles.				
6	Favoriser et encadrer la récupération des textiles.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de valorisation des textiles. - Favoriser la réutilisation des textiles encore utiles. 	Municipalités	31 décembre 2017	16	Trente-deux municipalités ont un règlement (urbanisme, GMR ou autre) encadrant les activités de récupération des textiles ; Trente-deux municipalités ont déclaré que les textiles étaient acceptés dans leur écocentre (sous gestion municipale).
7	Adopter et mettre en œuvre le Plan d'action métropolitain sur les sacs de plastique.	- Interdire l'utilisation de certains sacs de plastique dans les commerces de détail du territoire des municipalités de la Communauté.	CMM	22 avril 2017	réalisée	Le Plan d'action métropolitain sur les sacs de plastique a été adopté le 14 avril 2016 et les cinq actions qui y sont prévues ont été réalisées.
8	Optimiser la collecte résidentielle des matières recyclables.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des matières recyclées. - Limiter la croissance des coûts associés à la collecte et au transport des matières recyclables. 	Municipalités	31 décembre 2023	72	Différentes actions ont été menées par certaines municipalités comme : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la collecte intelligente pour la collecte des matières recyclables ; - Séparer la collecte/transport du tri/conditionnement lors de l'appel d'offres.
9	S'assurer que les industries, commerces et institutions produisant des matières recyclables assimilables en termes de quantité	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières recyclables recyclées. - Responsabiliser les industries, commerces et institutions face à la gestion de leurs matières résiduelles. 	Municipalités	31 décembre 2023	75	Les municipalités ont déclaré avoir desservi plus de 23 000 ICI sur le territoire de la Communauté.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
	et de qualité, aux matières résidentielles soient desservis.					
10	Implanter des équipements de récupération des matières recyclables identifiables dans tous les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques, là où la fréquentation le justifie.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières recyclables recyclées. - Réduire la quantité de matières résiduelles abandonnées (à savoir les déchets sauvages). 	Municipalités	31 décembre 2020	73	Quatre-vingt-deux municipalités ont indiqué que leurs bâtiments municipaux sont dotés d'équipements de récupération des matières recyclables. Soixante-treize municipalités ont indiqué que leurs aires publiques sont dotées d'équipements de récupération des matières recyclables.
11	Interdire de jeter les matières recyclables ou consignées avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières recyclables.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières recyclables recyclées. - Détourner de l'élimination les matières recyclables des unités desservies par la collecte des matières recyclables. 	Municipalités	31 décembre 2023	58	Huit municipalités ont un tel règlement en cours d'élaboration ou en processus d'adoption.
11a	Octroyer des contrats de traitement des matières recyclables aux seuls centres de tri	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le traitement des matières récupérées. - Développer l'économie circulaire. 	Municipalités	31 décembre 2023	18	

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
	québécois dotés d'un système de contrôle et de traçabilité des matières sortantes					
11b	Inclure à la réglementation municipale l'obligation de prévoir des espaces dédiés nécessaires et suffisants afin de permettre le recyclage des matières recyclables et organiques dans tout nouvel immeuble de plus de huit logements	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières recyclables et organiques recyclées. - Détourner de l'élimination les matières recyclables et les matières organiques. 	Municipalités	31 décembre 2020	36	Douze municipalités ont un tel règlement en cours d'élaboration.
12	Implanter un service de collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques à l'intention des habitations de huit logements et moins.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières organiques recyclées. - Favoriser de meilleures pratiques de tri. 	Municipalités	31 décembre 2020	83	Quatre-vingt-trois municipalités ont implanté la collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques. Le rapport détaillé est présenté en Annexe 1.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
13	S'assurer que les industries, commerces et institutions (ICI) produisant des matières organiques assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles soient desservis.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières organiques recyclées. - Responsabiliser les industries, commerces et institutions face à la gestion de leurs matières résiduelles. 	Municipalités	31 décembre 2019	59	Les municipalités ont déclaré avoir desservi plus de 10 000 ICI sur le territoire de la Communauté. Ce sont principalement des petits commerces, des écoles et des garderies.
14	Implanter des équipements de récupération des matières organiques identifiables dans tous les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques, là où la fréquentation le justifie.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières organiques recyclées. - Réduire la quantité de matières organiques abandonnées et les nuisances qui y sont associées. 	Municipalités	31 décembre 2020	21	Soixante-cinq municipalités ont indiqué que leurs bâtiments municipaux sont dotés d'équipements de récupération des matières organiques ; Vingt et une municipalités ont indiqué que leurs aires publiques sont dotées d'équipements de récupération des matières organiques.
15	Interdire de jeter les matières organiques visées par la collecte avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières organiques recyclées. - Détourner de l'élimination les matières organiques des unités desservies 	Municipalités	31 décembre 2020	49	Neuf municipalités ont un règlement en cours d'élaboration ou en processus d'adoption.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
	desservie par la collecte des matières organiques.	par la collecte des matières recyclables.				
16	Implanter des mesures de suivi sur les quantités, la qualité et la finalité des extrants issus de la valorisation des matières organiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les pratiques d'acquisition de connaissances et de suivi. - Favoriser l'utilisation des extrants issus de la valorisation des matières organiques. 	Municipalités	31 décembre 2020	46	<p>Certaines municipalités demandent à l'entrepreneur mandaté de leur fournir, une fois par année ou par mois, la quantité, la qualité de compost produit et le taux de rejet ;</p> <p>Pour l'usine de biométhanisation de la SEMECS, en 2020, l'usine a disposé 9 859 tonnes de digestat. De ce total, 9 823 tonnes (99.6%) ont été valorisées sur 11 fermes à proximité de la SÉMECS (Varenes) et 36 tonnes (0,4%) ont été acheminées au centre de compostage de Bury.</p>
17	Appuyer des projets municipaux de collecte des matières organiques dans les habitations de plus de huit logements.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières organiques recyclées. - Développer l'offre des municipalités en matière de collecte. - Développer et partager les pratiques exemplaires. 	CMM	31 décembre 2018	En cours	Un programme visant à appuyer financièrement des initiatives portant sur la gestion des matières organiques dans les habitations de plus de huit logements a été élaboré par la Communauté.
18	Implanter des mesures permettant de s'assurer de la vidange systématique des fosses septiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de matières organiques recyclées. - S'assurer de la conformité des résidences avec le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux 	Municipalités	31 décembre 2018	38	<p>Environ 45 000 résidences isolées non raccordées à l'égout municipal existent sur le territoire de la Communauté ;</p> <p>Certaines municipalités ont un système de suivi pour les preuves de vidanges qui doivent leur être fournies. Des avis sont envoyés aux citoyens qui ne le font pas. D'autres municipalités vont en appel d'offres aux deux ans pour le service de vidange des fosses septiques.</p>

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
		usées des résidences isolées (Q2-R22).				
19	Acheminer les boues valorisables vers une filière de recyclage.	- Augmenter la quantité de matières organiques recyclées.	Municipalités	31 décembre 2018	46	La plupart valorisent leurs boues par épandage en milieu agricole. D'autres les acheminent dans un centre certifié. Certaines boues sont traitées à l'usine de biométhanisation de la SÉMECS à Varennes.
20	Acheminer les résidus valorisables du secteur de la construction, rénovation et démolition vers une filière de récupération.	- Augmenter la quantité de résidus du secteur CRD récupérée. - Responsabiliser les acteurs du milieu municipal face à la gestion de leurs matières résiduelles.	Municipalités	31 décembre 2017	11 (clause et obligation de valorisation)	Vingt-cinq municipalités ont intégré une clause de valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition dans l'octroi de permis de construction, de rénovation ou de démolition des bâtiments municipaux ; Vingt et une municipalités ont intégré une obligation de valoriser les résidus de béton, de brique et d'asphalte lors de l'octroi de contrats municipaux.
21	Offrir un service adapté aux besoins locaux pour les résidus domestiques dangereux.	- Augmenter la quantité de RDD récupérée. - Détourner les résidus domestiques dangereux de l'élimination. - Réduire la quantité de résidus domestiques dangereux abandonnés, et atténuer les impacts environnementaux et les effets sur la santé qui y sont associés.	Municipalités	31 décembre 2017	82	Un service de récupération de résidus domestiques dangereux est proposé aux citoyens, que ce soit par des journées de collecte ou par le dépôt dans les écocentres.
22	Interdire, à toutes les clientèles	- Augmenter la quantité de matières	Municipalités	31 décembre 2017	50	Sept municipalités ont un règlement en cours d'élaboration ou en processus d'adoption.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
	desservies, de jeter avec les matières destinées à l'élimination, des résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs.	résiduelles récupérées. - Détourner de l'élimination les résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs.				
23	Organiser au niveau métropolitain, au moins une fois par année, des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation concernant la réduction, le réemploi, les matières recyclables et les matières organiques, à l'intention de toutes les clientèles.	- Favoriser la diffusion de l'information et de meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles auprès de l'ensemble des intervenants du territoire.	CMM	annuellement	réalisée	À l'automne 2020, la Communauté a été partenaire de deux événements : le Festival zéro déchet (30 octobre - 1 ^{er} novembre 2020) et la Semaine québécoise de réduction des déchets. Ces deux événements ont permis de rejoindre un large public et de faire la promotion de bonnes habitudes en gestion des matières résiduelles.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
24	Organiser au niveau municipal, au moins une fois par année, des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation concernant la réduction, le réemploi, les matières recyclables et les matières organiques, à l'intention de toutes les clientèles.	- Favoriser de meilleures pratiques de gestion des matières résiduelles auprès de l'ensemble des intervenants du territoire.	Municipalités	annuellement	59	Plus de 600 000 \$ ont été dépensés par les municipalités en activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en 2020.
25	S'assurer de la prise en compte de critères d'acceptabilité sociale dans l'implantation et l'exploitation des installations municipales de traitement des matières résiduelles.	- Favoriser l'acceptabilité sociale et la bonne gouvernance.	CMM	en continu	en continu	Le 17 mars 2017, le comité exécutif a approuvé le processus d'analyse de chaque nouvelle implantation ou modification d'une installation de gestion des matières résiduelles sur le territoire d'application du PMGMR. La Communauté doit attester ou non de la conformité de ces projets. Un des critères évalués est la mise en place par le promoteur de mesures visant l'acceptabilité sociale du projet.
26	Enrichir la connaissance sur la gestion des matières résiduelles	- Mettre à jour le Tableau de bord du PMGMR. - Compléter le portrait régional des matières	CMM	en continu	en continu	Dans l'optique de diffuser les résultats de la mise en œuvre du nouveau plan entré en vigueur le 28 janvier 2017, la Communauté a développé un nouveau questionnaire de collecte de données auprès des municipalités. Les données sont publiées par l'intermédiaire de l'Observatoire Grand Montréal.

No	Mesure	Description – principaux objectifs	Responsable	Échéancier	Avancement- nombre de municipalités	Commentaires
	et en diffuser les résultats.	résiduelles gérées par les secteurs ICI et CRD.				Un exercice a été réalisé en 2020 concernant le portrait des matières gérées par les secteurs ICI et CRD.
27	Mettre à jour le portrait métropolitain des émissions de GES liées à la gestion des matières résiduelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour le portrait régional des émissions de GES. - Systématiser la prise en compte des émissions de GES dans la gestion des matières résiduelles. 	CMM	31 décembre 2017	réalisée	Le portrait métropolitain des émissions de GES liées à la gestion des matières résiduelles basé sur les données 2017 est publié à l'intérieur du bilan 2017-2018 du PMGMR.
28	Mettre en place un comité-conseil sur la gestion des matières résiduelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'acquisition de connaissances et le partage des pratiques exemplaires. - Guider et harmoniser les efforts des municipalités locales. - Permettre la concertation d'acteurs de la gestion des matières résiduelles. 	CMM	31 décembre 2017	non implantée	Le comité-conseil sera mis sur pied afin de bonifier l'apport de connaissances lorsqu'il s'agira d'aborder des thèmes plus stratégiques et de planifier la prochaine mouture du Plan.
29	Assurer un meilleur contrôle des matières déposées dans les bacs de récupération	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des matières récupérées. - Augmenter la quantité de matières recyclables et organiques récupérées. 	Municipalités	31 décembre 2020	46	<p>Plusieurs municipalités ont développé différentes mesures de contrôle des matières déposées dans les bacs de récupération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caméra sur le camion de collecte permettant de voir les gros contaminants et distribution d'accroche-portes lorsqu'une anomalie est visible ; - Inspections terrain des bacs par l'escouade verte pour vérifier le contenu et émission de billets de courtoisie.



ANNEXE 1

Nom de la MRC: Communauté métropolitaine de Montréal

Année : 2020

À compléter si le bénéficiaire ne respecte pas les critères avec les collectes dans le cas des communautés autochtones et des municipalités de moins de 5000 habitants selon les catégories de demandeurs admissibles

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	Collecte porte-à-porte des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires (incluant d'origine animale)				Composteurs domestiques traitant les matières organiques résidentielles végétales		Apport volontaire traitant des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires (incluant d'origine animale)					
Code géo	Nom des municipalités au PGMR			Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2020	Nombre de collectes en 2020	Période couverte par la collecte (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine pour 100% des unités d'occupation		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	
						Début	Fin			Nombre de bacs distribués	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimentaires	Début	Fin
72043	Saint-Placide (M)	820	Non	936	30	04/2020	11/2020								
60020	Saint-Sulpice (P)	1254	Non	1487	32	04/2020	11/2020								
66127	Senneville (VL)	369	Non	382	52	01/2020	12/2020								
71075	Terrasse-Vaudreuil (M)	815	Non	861	52	01/2020	12/2020								
64008	Terrebonne (V)	37086	Non	40092	41	01/2020	12/2020								
59020	Varenes (V)	7009	Non	8709	43	01/2020	12/2020								
71083	Vaudreuil-Dorion (V)	11403	Non	11071	52	01/2020	12/2020								
71090	Vaudreuil-sur-le-Lac (VL)	509	Non	511	52	01/2020	12/2020								
59025	Verchères (M)	2056	Non	2481	43	01/2020	12/2020								
66032	Westmount (V)	4450	Non	5356	52	01/2020	12/2020								

Nom du répondant : Michel Allaire Fonction du répondant : Coordonnateur Environnement

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Signature

Date

Nom du répondant :		Céline Remili		Fonction du répondant :		Conseillère en recherche - environnement		
Nom de la MRC :	Communauté métropolitaine de Montréal		7. Précisez le nom des écocentres auxquels la population de la municipalité a accès et la ville où ils se situent.	8. Indiquez le nom de l'écocentre le plus près du centre de la municipalité (hôtel de ville ou bureaux administratifs) et ses données de localisation.	9. Par voie carrossable, à combien de kilomètres se trouve cet écocentre du centre de la municipalité? (Choix de réponse)	10. Est-ce que les résidus de CRD sont acceptés dans la collecte régulière des ordures de la municipalité? (Choix de réponse)	11. Est-ce que la municipalité offre des alternatives à l'écocentre permettant de récupérer les résidus de CRD (ex. : écocentre mobile, dépôt au garage municipal, collecte, etc.)? Si oui, énumérez ces alternatives.	Commentaires
Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/								
Code géo	Nom des municipalités du territoire couvert par le PGMR							
66112	Baie-D'Urfé (V)		Écocentres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Écocentre Saint-Laurent à Montréal	Entre 20 et 25 km	Non	Collecte de CRD sur appel pour les résidents	
66107	Beaconsfield (V)		Écocentres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Écocentre Saint-Laurent à Montréal	Entre 15 et 20 km	Non	1- Site de dépôt des travaux publics ouvert à l'année : L'accès est réservé seulement aux citoyens de la Ville (5 accès gratuits) 2- Collecte CRD tous les premiers mercredis du mois d'avril à novembre.	
70022	Beauharnois (V)		Écocentre Beauharnois à Beauharnois	Écocentre Beauharnois à Beauharnois	Entre 0 et 5 km	Non		
57040	Beloil (V)		Écocentre Beloil à Bleoil	Écocentre Beloil à Bleoil	Entre 0 et 5 km	Non		
73015	Blainville (V)		Écocentre de Blainville à Blainville	Écocentre de Blainville à Blainville	Entre 0 et 5 km	Non		
73005	Boisbriand (V)		Centre multirecyclage à Sainte-Thérèse	Centre multirecyclage à Sainte-Thérèse	Entre 0 et 5 km	Oui	Les CRD en petite quantité sont assimilés à la collecte des encombrants une fois par mois. Les grandes quantités doivent être acheminées au centre multirecyclage de Sainte-thérèse.	
73030	Bois-des-Filion (V)		Écocentre Bois-des-Filion à Bois-des-Filion	Écocentre Bois-des-Filion à Bois-des-Filion	Entre 0 et 5 km	Non		
58033	Boucherville (V)		Écocentres Payer et Marie-victorin à Longueuil et Écocentre de Saint-Bruno	Écocentre Marie-Victorin à Longueuil	Entre 5 et 10 km	Non		
58007	Brossard (V)		Écocentres Payer et Marie-victorin à Longueuil et Écocentre de Saint-Bruno	Écocentre Payer à Longueuil	Entre 5 et 10 km	Non		
59030	Calixa-Lavallée (M)		Écocentres Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur et secteur Sud à Varennes	Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur	Entre 10 et 15 km	Non		
67020	Candiac (V)		Écocentre Candiac à Candiac	Écocentre Candiac à Candiac	Entre 0 et 5 km	Non		
57010	Carignan (V)		Centre de récupération Conteneurs Rouville à Chambly	Centre de récupération Conteneurs Rouville à Chambly	Entre 5 et 10 km	Non		Les citoyens de Carignan peuvent bénéficier, lors de 7 samedis par année, d'une gratuité de coûts sur les trois (3) premières verges cubes de matières acceptées au centre de récupération Conteneurs Rouville.
57005	Chambly (V)		Écocentre Chambly à Chambly	Écocentre Chambly à Chambly	Entre 0 et 5 km	Non		
60005	Charlemagne (V)		Écocentre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption	Écocentre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption	Entre 10 et 15 km	Non		
67050	Châteauguay (V)		Écocentre Châteauguay - DMS à Châteauguay	Écocentre Châteauguay - DMS à Châteauguay	Entre 5 et 10 km	Non		Les résidents de Châteauguay ont droit à cinq visites gratuites annuellement, du 15 mai au 14 mai de l'année suivante.
59035	Contrecoeur (V)		Écocentres Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur et secteur Sud à Varennes	Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur	Entre 0 et 5 km	Non		
66058	Côte-Saint-Luc (V)		Écocentres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Écocentre Côte-des-Neiges à Montréal	Entre 5 et 10 km	Non	collecte hebdomadaire pour certains CRD et encombrants	
67025	Delson (V)					Non	Dépôt de matériaux secs dont CRD au garage municipal : les citoyens de Delson ont droit à 1 visite gratuite par printemps et 1 visite gratuite par automne sur présentation d'une preuve de résidence. Ouvert à l'année.	

Nom du répondant :		Céline Remili		Fonction du répondant :		Conseillère en recherche - environnement		
Nom de la MRC :	Communauté métropolitaine de Montréal		7. Précisez le nom des éco-centres auxquels la population de la municipalité a accès et la ville où ils se situent.	8. Indiquez le nom de l'éco-centre le plus près du centre de la municipalité (hôtel de ville ou bureaux administratifs) et ses données de localisation.	9. Par voie carrossable, à combien de kilomètres se trouve cet éco-centre du centre de la municipalité? (Choix de réponse)	10. Est-ce que les résidus de CRD sont acceptés dans la collecte régulière des ordures de la municipalité? (Choix de réponse)	11. Est-ce que la municipalité offre des alternatives à l'éco-centre permettant de récupérer les résidus de CRD (ex. : éco-centre mobile, dépôt au garage municipal, collecte, etc.)? Si oui, énumérez ces alternatives.	Commentaires
Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mmb.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/								
Code géo	Nom des municipalités du territoire couvert par le PGMR							
72010	Deux-Montagnes (V)					Non	Dépôt de débris de démolition et autres matériaux ayant servi au cours de travaux de rénovation au garage municipal. Ouvert à l'année.	
66142	Dollard-Des Ormeaux (V)		Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Saint-Laurent à Montréal	Entre 5 et 10 km	Non	Collecte de rebuts spéciaux pour les travaux mineurs de rénovation effectués par les résidents sur appel	
66087	Dorval (V)		Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Lasalle à Montréal	Entre 5 et 10 km	Non	1- site de dépôt dans la cour des travaux publics ouvert à l'année (1 chargement une fois par mois de 4 m3 autorisé pour les résidents) fermé en ce moment à cause du covid 2- collecte des CRD sur appel (une fois par mois autorisé pour les résidents)	
66062	Hampstead (V)		Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Côte-des-Neiges à Montréal	Entre 0 et 5 km	Non		
71100	Hudson (V)		Éco-centres à Vaudeuil-Dorion, Saint-Zotique, Pincourt et Rigaud	Éco-centre Vaudeuil-Dorion à Vaudeuil-Dorion	Entre 10 et 15 km	Non		
66102	Kirkland (V)		Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Saint-Laurent à Montréal	Entre 10 et 15 km	Non	1- dépôt à la cour de voirie pour certains CRD dont le bois ouvert tous les samedis 2- collecte à domicile une fois par mois les lundis et deux fois par mois en mai et septembre.	
67015	La Prairie (V)		Éco-centre La Prairie à La Prairie	Éco-centre La Prairie à La Prairie	Entre 0 et 5 km	Non		
60028	L'Assomption (V)		Éco-centre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption	Éco-centre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption	Entre 0 et 5 km	Non		
65005	Laval (V)		Éco-centres secteur Fabreville et secteur Chomedey à Laval	Éco-centre secteur Chomedey à Laval	Entre 0 et 5 km	Oui		
60037	L'Épiphanie (V)		Éco-centre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption	Éco-centre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption	Entre 5 et 10 km	Non		
67055	Léry (V)		Éco-centre Beauharnois à Beauharnois	Éco-centre Beauharnois à Beauharnois	Entre 5 et 10 km	Non		
71050	Les Cèdres (M)		Éco-centres à Vaudeuil-Dorion, Saint-Zotique, Pincourt et Rigaud	Éco-centre Vaudeuil-Dorion à Vaudeuil-Dorion	Entre 10 et 15 km	Non		
71095	L'Île-Cadieux (V)		Éco-centres à Vaudeuil-Dorion, Saint-Zotique, Pincourt et Rigaud	Éco-centre Vaudeuil-Dorion à Vaudeuil-Dorion	Entre 5 et 10 km	Non		
66092	L'Île-Dorval (V)		Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Lasalle à Montréal	Entre 10 et 15 km	Non		
71060	L'Île-Perrot (V)		Éco-centres à Vaudeuil-Dorion, Saint-Zotique, Pincourt et Rigaud	Éco-centre Pincourt à Pincourt	Entre 5 et 10 km	Non		
58227	Longueuil (V)		Éco-centres Payer et Marie-victorin à Longueuil et Éco-centre de Saint-Bruno	Éco-centre de Saint-Bruno à Saint-Bruno-de-Montarville	Entre 5 et 10 km	Non		
73025	Lorraine (V)		Éco-centre Bois-des-Filion à Bois-des-Filion	Éco-centre Bois-des-Filion à Bois-des-Filion	Entre 0 et 5 km	Non		

Nom du répondant :		Céline Remili		Fonction du répondant :		Conseillère en recherche - environnement		
Nom de la MRC :	Communauté métropolitaine de Montréal		7. Précisez le nom des éco-centres auxquels la population de la municipalité a accès et la ville où ils se situent.	8. Indiquez le nom de l'éco-centre le plus près du centre de la municipalité (hôtel de ville ou bureaux administratifs) et ses données de localisation.	9. Par voie carrossable, à combien de kilomètres se trouve cet éco-centre du centre de la municipalité? (Choix de réponse)	10. Est-ce que les résidus de CRD sont acceptés dans la collecte régulière des ordures de la municipalité? (Choix de réponse)	11. Est-ce que la municipalité offre des alternatives à l'éco-centre permettant de récupérer les résidus de CRD (ex. : éco-centre mobile, dépôt au garage municipal, collecte, etc.)? Si oui, énumérez ces alternatives.	Commentaires
Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamb.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/								
Code géo	Nom des municipalités du territoire couvert par le PGMR							
64015	Mascouche (V)	Déchetterie du Complexe Enviro Connexions à Terrebonne	Déchetterie du Complexe Enviro Connexions à Terrebonne	Entre 5 et 10 km	Non		Chaque année, les résidents de Mascouche peuvent effectuer gratuitement 3 visites et jeter un poids maximal de 3 tonnes métriques	
57025	McMasterville (M)				Non	1- quatre journées de dépôt pour les matériaux secs au stationnement du parc Gilles Plante en 2021 2- accès aux installations de l'éco-centre de l'édifice Léon-Tailon (200, rue Bella-Vista) de Saint-Basile-le-Grand lors des journées de dépôt de rebuts encombrants et récupérables (21 journées en 2021)		
67045	Mercier (V)				Non	dépôt au garage municipal - 485 boulevard saint jean-baptiste		
74005	Mirabel (V)	Éco-centres Saint-Augustin, St-Canut, Saint-Janvier et Ste-Scholastique à Mirabel	Éco-centre Saint-Augustin à Mirabel	Entre 0 et 5 km	Oui			
66023	Montréal (V)	Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des- Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre La Petite-Patrie à Montréal	Entre 5 et 10 km	Non			
66007	Montréal-Est (V)	Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des- Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Rivière-des-Prairies à Montréal	Entre 5 et 10 km	Non	collecte de CRD et encombrants hebdomadaire offerte au citoyen (sur appel)		
66047	Montréal-Ouest (V)	Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des- Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Lasalle à Montréal	Entre 0 et 5 km	Non	collecte spéciale de matériaux de construction sur demande (service payant)		
66072	Mont-Royal (V)	Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des- Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Côte-des-Neiges à Montréal	Entre 0 et 5 km	Non	collecte de CRD en bordure de rue toutes les deux semaines		
57035	Mont-Saint-Hilaire (V)	Éco-centre Mont-Saint-Hilaire à Mont- Saint-Hilaire	Éco-centre Mont-Saint-Hilaire à Mont- Saint-Hilaire	Entre 0 et 5 km	Non			
71065	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (V)	Éco-centres à Vaudreuil-Dorion, Saint- Zotique, Pincourt et Rigaud	Éco-centre Pincourt à Pincourt	Entre 5 et 10 km	Non	possibilité de faire une collecte de matières destinées à l'éco-centre sur appel		
72032	Oka (M)	Éco-centre d'Oka à Oka	Éco-centre d'Oka à Oka	Entre 0 et 5 km	Non			
57030	Otterburn Park (V)				Non	dépôt au garage municipal		
71070	Pincourt (V)	Éco-centres à Vaudreuil-Dorion, Saint- Zotique, Pincourt et Rigaud	Éco-centre Pincourt à Pincourt	Entre 0 et 5 km	Non			
72020	Pointe-Calumet (M)	Éco-centre Pointe-Calumet à Pointe- Calumet	Éco-centre Pointe-Calumet à Pointe- Calumet	Entre 0 et 5 km	Non			
66097	Pointe-Claire (V)	Éco-centres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des- Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Éco-centre Saint-Laurent à Montréal	Entre 10 et 15 km	Non	1- éco-centre mobile 7 fois par année d'avril à octobre dans la cour des Travaux publics 2- le service des travaux publics offre, moyennant des frais, un service de collecte pour les débris de construction sur appel		
71055	Pointe-des-Cascades (VL)	Éco-centres à Vaudreuil-Dorion, Saint- Zotique, Pincourt et Rigaud	Éco-centre Vaudreuil-Dorion à Vaudreuil- Dorion	Entre 10 et 15 km	Non			

Nom du répondant :		Céline Remili		Fonction du répondant :		Conseillère en recherche - environnement		
Nom de la MRC :	Communauté métropolitaine de Montréal		7. Précisez le nom des écocentres auxquels la population de la municipalité a accès et la ville où ils se situent.	8. Indiquez le nom de l'écocentre le plus près du centre de la municipalité (hôtel de ville ou bureaux administratifs) et ses données de localisation.	9. Par voie carrossable, à combien de kilomètres se trouve cet écocentre du centre de la municipalité? (Choix de réponse)	10. Est-ce que les résidus de CRD sont acceptés dans la collecte régulière des ordures de la municipalité? (Choix de réponse)	11. Est-ce que la municipalité offre des alternatives à l'écocentre permettant de récupérer les résidus de CRD (ex. : écocentre mobile, dépôt au garage municipal, collecte, etc.)? Si oui, énumérez ces alternatives.	Commentaires
Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/								
Code géo	Nom des municipalités du territoire couvert par le PGMR							
60013	Repentigny (V)		Écocentre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption et Écoparc de Repentigny à Repentigny	Écoparc de Repentigny à Repentigny	Entre 0 et 5 km	Non		
55057	Richelieu (V)		Écocentre principal à Marieville et Écocentre satellite à Saint-Césaire	Écocentre Marieville à Marieville	Entre 5 et 10 km	Non		
73020	Rosemère (V)		Écocentre Rosemère à Rosemère	Écocentre Rosemère à Rosemère	Entre 0 et 5 km	Non		
59015	Saint-Amable (V)		Écocentres Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur et secteur Sud à Varennes	Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Sud à Varennes	Entre 10 et 15 km	Non		
57020	Saint-Basile-le-Grand (V)					Non	21 journées de dépôt en 2021 au garage municipal pour les CRD, peintures, métal, matériaux sec, ampoule, carton, matelas, batterie	
58037	Saint-Bruno-de-Montarville (V)		Écocentres Payer et Marie-victorin à Longueuil et Écocentre de Saint-Bruno	Écocentre de Saint-Bruno à Saint-Bruno-de-Montarville	Entre 0 et 5 km	Non		
67035	Saint-Constant (V)					Non	dépôt au garage municipal 25, montée Lasaline	
66117	Sainte-Anne-de-Bellevue (V)		Écocentres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Écocentre Saint-Laurent à Montréal	Entre 20 et 25 km	Non	Collecte sur appel en bordure de rue pour les matériaux de construction	
73035	Sainte-Anne-des-Plaines (V)		Écocentre Sainte-Anne-des-Plaine à Sainte-Anne-des-Plaines	Écocentre Sainte-Anne-des-Plaine à Sainte-Anne-des-Plaines	Entre 0 et 5 km	Non		
67030	Sainte-Catherine ((V) - Montérégie)					Non	dépôt au garage municipal - pour les CRD: fermé l'hiver, accès gratuit 1 x par mois, de mai à octobre pour les résidents	
59010	Sainte-Julie (V)		Écocentres Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur et secteur Sud à Varennes	Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Sud à Varennes	Entre 5 et 10 km	Non		
72015	Sainte-Marthe-sur-le-Lac (V)					Non	dépôt des matériaux secs situé au garage municipal	
73010	Sainte-Thérèse (Ville - Laurentides)		Centre multirecyclage à Sainte-Thérèse	Centre multirecyclage à Sainte-Thérèse	Entre 0 et 5 km	Oui		
72005	Saint-Eustache (V)		Écocentre Saint-Eustache à Saint-Eustache	Écocentre Saint-Eustache à Saint-Eustache	Entre 5 et 10 km	Non		
67040	Saint-Isidore ((P) - Montérégie)		Écocentre Saint-Isidore à Saint-Isidore	Écocentre Saint-Isidore à Saint-Isidore	Entre 0 et 5 km	Non		
57033	Saint-Jean-Baptiste (M)					Non	conteneur au garage municipal pour les matériaux de construction (bois, etc.) et centre de dépôt des RDD	
72025	Saint-Joseph-du-Lac (M)		Écocentre Saint-Joseph-du-Lac à Saint-Joseph-du-Lac	Écocentre Saint-Joseph-du-Lac à Saint-Joseph-du-Lac	Entre 0 et 5 km	Oui		
58012	Saint-Lambert (Ville - Montérégie)		Écocentres Payer et Marie-victorin à Longueuil et Écocentre de Saint-Bruno	Écocentre Marie-Victorin à Longueuil	Entre 5 et 10 km	Non		
71105	Saint-Lazare (Ville - Montérégie)		Écocentres à Vaudreuil-Dorion, Saint-Zotique, Pincourt et Rigaud	Écocentre Vaudreuil-Dorion à Vaudreuil-Dorion	Entre 5 et 10 km	Non		

Nom du répondant :		Céline Remili		Fonction du répondant :		Conseillère en recherche - environnement		
Nom de la MRC :	Communauté métropolitaine de Montréal		7. Précisez le nom des écocentres auxquels la population de la municipalité a accès et la ville où ils se situent.	8. Indiquez le nom de l'écocentre le plus près du centre de la municipalité (hôtel de ville ou bureaux administratifs) et ses données de localisation.	9. Par voie carrossable, à combien de kilomètres se trouve cet écocentre du centre de la municipalité? (Choix de réponse)	10. Est-ce que les résidus de CRD sont acceptés dans la collecte régulière des ordures de la municipalité? (Choix de réponse)	11. Est-ce que la municipalité offre des alternatives à l'écocentre permettant de récupérer les résidus de CRD (ex. : écocentre mobile, dépôt au garage municipal, collecte, etc.)? Si oui, énumérez ces alternatives.	Commentaires
Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/								
Code géo	Nom des municipalités du territoire couvert par le PGMR							
55065	Saint-Mathias-sur-Richelieu (M)		Écocentre principal à Marieville et Écocentre satellite à Saint-Césaire	Écocentre Marieville à Marieville	Entre 10 et 15 km	Non		
67005	Saint-Mathieu (M) - Montérégie					Non	dépôt au garage municipal - conteneur à matériaux secs	
57045	Saint-Mathieu-de-Beloeil (M)		Écocentre Mont-Saint-Hilaire à Mont-Saint-Hilaire	Écocentre Mont-Saint-Hilaire à Mont-Saint-Hilaire	Entre 5 et 10 km	Non		
67010	Saint-Philippe (V) - Montérégie					Non	dépôt au garage municipal	
72043	Saint-Placide (M)		Écocentre Lachute à Lachute	Écocentre Lachute à Lachute	Entre 20 et 25 km	Oui		
60020	Saint-Sulpice (P)		Écocentre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption	Écocentre de la MRC de L'Assomption à L'Assomption	Entre 10 et 15 km	Non		
66127	Senneville (VL)		Écocentres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Écocentre Saint-Laurent à Montréal	Entre 20 et 25 km	Oui		
71075	Terrasse-Vaudreuil (M)		Écocentres à Vaudreuil-Dorion, Saint-Zotique, Pincourt et Rigaud	Écocentre Pincourt à Pincourt	Entre 0 et 5 km	Non		
64008	Terrebonne (V)		Écocentre Sainte-Anne-des-Plaines à Sainte-Anne-des-Plaines et Déchetterie du Complexe Enviro Connexions à Terrebonne	Déchetterie du Complexe Enviro Connexions à Terrebonne	Entre 10 et 15 km	Non		Chaque année, les résidents de Terrebonne peuvent effectuer gratuitement 3 visites et jeter un poids maximal de 3 tonnes métriques
59020	Varenes (V)		Écocentres Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur et secteur Sud à Varenes	Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Sud à Varenes	Entre 5 et 10 km	Non		
71083	Vaudreuil-Dorion (V)		Écocentres à Vaudreuil-Dorion, Saint-Zotique, Pincourt et Rigaud	Écocentre Vaudreuil-Dorion à Vaudreuil-Dorion	Entre 0 et 5 km	Non		
71090	Vaudreuil-sur-le-Lac (VL)		Écocentres à Vaudreuil-Dorion, Saint-Zotique, Pincourt et Rigaud	Écocentre Vaudreuil-Dorion à Vaudreuil-Dorion	Entre 5 et 10 km	Non		
59025	Verchères (M)		Écocentres Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur et secteur Sud à Varenes	Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Nord à Contrecoeur	Entre 10 et 15 km	Non		
66032	Westmount (V)		Écocentres Acadie, Lasalle, Saint-Michel, Saint-Laurent, La Petite-Patrie, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies à Montréal	Écocentre Côte-des-Neiges à Montréal	Entre 5 et 10 km	Non		

Nom de la MRC :	Communauté métropolitaine de Montréal	Nom du répondant :	Céline Remili	conseillère en recherche - environnement			
Nom des écocentres sur le territoire de la MRC ou de l'autorité compétente	1. Indiquez l'adresse de cet écocentre.	2. Listez les municipalités de votre territoire qui ont accès à cet écocentre.	3. Qui est propriétaire de l'écocentre (municipalité, MRC, régie, etc.)?	4. Est-ce que cet écocentre est ouvert à l'année? (Choix de réponse)	5. Est-ce que cet écocentre accepte les résidus de CRD, dont le bois? (Choix de réponse)	6. Combien de tonnes ou de mètres cubes de résidus de CRD cet écocentre pourrait recevoir annuellement, au maximum de sa capacité? Précisez l'unité de mesure retenue.	Commentaires
Écocentre Acadie	1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest Montréal (Québec) H3M 3G1	Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland L'Île-Dorval Montréal Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pointe-Claire Sainte-Anne-de-Bellevue Senneville Westmount	Ville de Montréal	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre LaSalle	7272, rue Saint-Patrick Montréal (Québec) H8N 2W7	Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland L'Île-Dorval Montréal Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pointe-Claire Sainte-Anne-de-Bellevue Senneville Westmount	Ville de Montréal	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Saint-Michel	2475, rue des Regrattiers Montréal (Québec) H1Z 4P2	Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland L'Île-Dorval Montréal Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pointe-Claire Sainte-Anne-de-Bellevue Senneville Westmount	Ville de Montréal	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Saint-Laurent	3535, rue Sartelon Montréal (Québec) H4R 0K5	Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland L'Île-Dorval Montréal Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pointe-Claire Sainte-Anne-de-Bellevue Senneville Westmount	Ville de Montréal	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre La Petite-Patrie	1100, rue des Carrières Montréal (Québec) H2S 2A8	Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland L'Île-Dorval Montréal Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pointe-Claire Sainte-Anne-de-Bellevue Senneville Westmount	Ville de Montréal	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Côte-des-Neiges	6925, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H3S 2B6	Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland L'Île-Dorval Montréal Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pointe-Claire Sainte-Anne-de-Bellevue Senneville Westmount	Ville de Montréal	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Rivière-des-Prairies	11400, rue Léopold-Christin Montréal (Québec) H1E 7R3	Baie-d'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-des-Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland L'Île-Dorval Montréal Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pointe-Claire Sainte-Anne-de-Bellevue Senneville Westmount	Ville de Montréal	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Marie-Victorin	1140, boulevard Marie-Victorin Longueuil	Boucherville Brossard Longueuil Saint-Bruno-de-Montarville Saint-Lambert	Ville de Longueuil	Oui	Oui	2400 tonnes basé sur le tonnage de 2018	
Écocentre Payer	5050, rue Ramsay Longueuil	Boucherville Brossard Longueuil Saint-Bruno-de-Montarville Saint-Lambert	Ville de Longueuil	Oui	Oui	environ 3000 tonnes basé sur les données de 2018	
Écocentre de Saint-Bruno	600, rue Sagard Saint-Bruno-de-Montarville	Boucherville Brossard Longueuil Saint-Bruno-de-Montarville Saint-Lambert	Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	Oui	Oui	l'écocentre peut recevoir environ 900 tonnes de CRD/an (basé sur le tonnage de 2018)	
Écocentre Beauharnois	50 chemin des hauts fourneaux, Beauharnois	Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Urbain-Premier, Léry	Ville de Beauharnois	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Beloeil	986 rue Dupré, Beloeil	Beloeil	Ville de Beloeil	Non (entre 6 et 12 mois/année)	Oui	non disponible	

Nom de la MRC :	Communauté métropolitaine de Montréal	Nom du répondant :	Céline Remili	conseillère en recherche - environnement			Commentaires
Nom des écocentres sur le territoire de la MRC ou de l'autorité compétente	1. Indiquez l'adresse de cet écocentre.	2. Listez les municipalités de votre territoire qui ont accès à cet écocentre.	3. Qui est propriétaire de l'écocentre (municipalité, MRC, régie, etc.)?	4. Est-ce que cet écocentre est ouvert à l'année? (Choix de réponse)	5. Est-ce que cet écocentre accepte les résidus de CRD, dont le bois? (Choix de réponse)	6. Combien de tonnes ou de mètres cubes de résidus de CRD cet écocentre pourrait recevoir annuellement, au maximum de sa capacité? Précisez l'unité de mesure retenue.	
Écocentre de Blainville	302 rue Omer Deserres, Blainville	Blainville	Ville de Blainville	Non (entre 6 et 12 mois/année)	Oui	non disponible	
Écocentre Bois-des-Filion	690 rue de la Sablière, Bois-des-Filions	Bois-des-Filion et Lorraine	Ville de Bois-des-Filion	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Nord	4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur	Calixa-Lavallée, Varennes, Verchères, Contrecoeur, Sainte-Julie et Saint-Amable	MRC de Marguerite-D'Youville	Non (entre 6 et 12 mois/année)	Oui	non disponible	
Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Sud	1975 chemin de l'énergie, Varennes	Calixa-Lavallée, Varennes, Verchères, Contrecoeur, Sainte-Julie et Saint-Amable	MRC de Marguerite-D'Youville	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Candiac	80 boulevard Montcalm Nord, Candiac	Candiac	Ville de Candiac	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Chambly	2400 boulevard industriel, Chambly	Chambly	Ville de Chambly	Non (entre 6 et 12 mois/année)	Oui	4 000 tonnes	Écocentre ouvert 2 jours par mois d'avril à octobre
Écocentre de la MRC de L'Assomption	134 chemin des commissaires, L'Assomption	Charlemagne, Repentigny, Saint-Sulpice, L'Épiphanie et L'Assomption	MRC de L'Assomption	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Châteauguay - DMS	224 boulevard Industriel, Châteauguay	toute clientèle - écocentre privé	DMS Dépôt de Matériaux Secs	Oui	Oui	non disponible	
Centre de récupération Conteneurs Rouville	3200 voulevard industriel, Chambly	toute clientèle - écocentre privé	Conteneurs Rouville	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre La Prairie	110 chemin Saint-José, La Prairie	La Prairie	Ville de La Prairie	Oui	Oui	non disponible	
Écoparc de Repentigny	335 rue Charles Marchand, Repentigny	Repentigny	Ville de Repentigny	Oui	Oui	non disponible	
Déchetterie du Complexe Enviro Connexions à Terrebonne	3779 chemin des Quarante-Arpens, Terrebonne	toute clientèle - entreprise privée	Complexe Enviro Connexions	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Mont-Saint-Hilaire	901 Boulevard Sir Wilfrid Laurier, Mont-Saint-Hilaire	Mont-Saint-Hilaire, Saint-Charles-sur-Richelieu et de Saint-Mathieu-de-Beloeil	Ville de Mont-Saint-Hilaire	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre d'Oka	2017 chemin d'Oka, Oka	Municipalité d'Oka et Territoire autochtone de Kanesatake	Municipalité d'Oka	Oui	Oui	400 tonnes	
Écocentre Pointe-Calumet	720 38e rue, Pointe-Calumet	Pointe-Calumet	Municipalité de Pointe-Calumet	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre secteur Chomedey	1527 rue Cunard, Laval	Laval	Ville de Laval	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre secteur Fabreville	4026, boulevard Dagenais Ouest, Laval	Laval	Ville de Laval	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre St-Canut	6000 Sir-Wilfrid-Laurier, Mirabel	Mirabel seulement pour la portion de l'écocentre gérée par la Ville	Ville de Mirabel	Oui	Oui	3700 tonnes au contrat par année mais pourrait dépasser le tonnage	
Écocentre Saint-Janvier	14645 Joseph-Marc-Vermette, Mirabel	Mirabel	Ville de Mirabel	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre St-Augustin	15020 Louis-M.-Taillon, Mirabel	Mirabel	Ville de Mirabel	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Ste-Scholastique	9825 Rang St-Vincent, Mirabel	Mirabel	Ville de Mirabel	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre principal - MRC de Rouville	35 Chemin du Ruisseau Saint-Louis Est, Marieville	Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Paul-d'Abbotsford et Sainte-Angèle-de-Monnoir	MRC de Rouville	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre satellite - MRC de Rouville	275 route 112, Saint-Césaire	Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Paul-d'Abbotsford et Sainte-Angèle-de-Monnoir	MRC de Rouville	Non (entre 6 et 12 mois/année)	Oui	non disponible	

Nom de la MRC :	Communauté métropolitaine de Montréal	Nom du répondant :	Céline Remili	conseillère en recherche - environnement			
Nom des écocentres sur le territoire de la MRC ou de l'autorité compétente	1. Indiquez l'adresse de cet écocentre.	2. Listez les municipalités de votre territoire qui ont accès à cet écocentre.	3. Qui est propriétaire de l'écocentre (municipalité, MRC, région, etc.)?	4. Est-ce que cet écocentre est ouvert à l'année? (Choix de réponse)	5. Est-ce que cet écocentre accepte les résidus de CRD, dont le bois? (Choix de réponse)	6. Combien de tonnes ou de mètres cubes de résidus de CRD cet écocentre pourrait recevoir annuellement, au maximum de sa capacité? Précisez l'unité de mesure retenue.	Commentaires
Écocentre Rosemère	190 rue Charbonneau, Rosemère	Rosemère	Ville de Rosemère	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Sainte-Anne-des-Plaines	111 rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines	Sainte-Anne-des-Plaines et Terrebonne	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Saint-Eustache	695 25e avenue, Saint-Eustache	Saint-Eustache	Ville de Saint-Eustache	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Vaudreuil-Dorion	2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion	Coteau-du-Lac, Hudson, L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, Les Cèdres, Les Coteaux, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-des-Cascades, Pointe-Fortune, Rigaud, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Saint-Lazare, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Zotique, Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Terrasse-Vaudreuil, Très-Saint-Rédempteur, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Pincourt	750 boulevard Olympique, Pincourt	Coteau-du-Lac, Hudson, L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, Les Cèdres, Les Coteaux, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-des-Cascades, Pointe-Fortune, Rigaud, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Saint-Lazare, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Zotique, Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Terrasse-Vaudreuil, Très-Saint-Rédempteur, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac	Ville de Pincourt	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Saint-Zotique	2050 rue Principale, Saint-Zotique	Coteau-du-Lac, Hudson, L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, Les Cèdres, Les Coteaux, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-des-Cascades, Pointe-Fortune, Rigaud, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Saint-Lazare, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Zotique, Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Terrasse-Vaudreuil, Très-Saint-Rédempteur, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Oui	Oui	non disponible	
Écocentre Rigaud	32 rue de la Coopérative, Rigaud	Coteau-du-Lac, Hudson, L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, Les Cèdres, Les Coteaux, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-des-Cascades, Pointe-Fortune, Rigaud, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Saint-Lazare, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Zotique, Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Terrasse-Vaudreuil, Très-Saint-Rédempteur, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Oui	Oui	non disponible	
Centre multirecyclage de Sainte-Thérèse	105 rue Blanchard, Sainte-Thérèse	Sainte-thérèse et Boisbriand	Ville de Sainte-Thérèse	Oui	Oui	illimité	
Écocentre Saint-Joseph-du-Lac	4085 chemin d'Oka, Saint Joseph-du-Lac	Saint Joseph-du-Lac	Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac	Oui	Oui	pas de maximum, à la demande	
Écocentre Lachute	507 rue catherine, Lachute	Lachute, Saint-Placide	non disponible	Oui	Oui	non disponible	